

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 206.

JEUDI.

30 AOUT 1832.

SUÈDE.

STOCKHOLM, 7 août. — Le 2 le roi a donné audience à Christiania à l'ambassadeur de France, comte de Saint-Simon, qui de Copenhague s'était rendu en Norwège. Quoique la division de l'armée suédoise en inspections et brigades doive cesser au 1^{er} octobre prochain, et que l'armée doive être remise sur l'ancien pied, les généraux et autres chefs actuels conserveront leur solde toute leur vie.

Le commissaire de Police Viotti à Gothenbourg, qui avait abusé de son pouvoir d'une manière révoltante contre un jeune homme nommé Kahnberg, pour lequel le public s'intéressait vivement, vient d'être condamné à un an de prison et à 200 rixdalers d'amende.

L'artillerie suédoise vient de faire une perte sensible par la mort du baron Staël de Holstein, aide-de-camp du roi, qui est mort à la fleur de l'âge.

Le lieutenant-colonel et commandant de la place de Gothenbourg, M. de Wirgin, a été blessé grièvement par un prisonnier qui l'a frappé de trois coups de couteau.

Le colonel de Forsel a publié une description statistique de la province de Skareborg, qui donne une idée de la manière dont les finances sont gérées en Suède. Tandis que les listes officielles ne portent en compte que la somme de 521,283 rixdalers de banque comme produit des impôts de la province, elle a réellement fourni, selon les preuves exposées par M. de Forsel, la somme de 899,376 rixdalers.

POLOGNE.

VARSOVIE, 4 août. — « On forme dans le royaume de Pologne encore deux camps, outre ceux qui existaient dans les environs de Mlawa et de Sandomir : savoir un près de Kalisz, et un près de Lowiez ; dans plusieurs points de ce pays, on établit à toute hâte de grands magasins de vivres et de fourrages, et on fait des préparatifs évidens de guerre. Le prince Pa kewitz doit faire un voyage pour Breslau, dans le but d'y inspecter l'armée prussienne, et l'on assure qu'il prendra le commandement de l'armée russo-prussienne ; cette nouvelle circule depuis quelques jours, et elle ne paraît pas être sans fondement ; ce qui lui donne plus d'importance encore, c'est qu'on a arrêté dans plusieurs villes une grande quantité de personnes, dénoncées par les espions, pour l'avoir répétée.

« Je voudrais vous peindre l'état désespéré de nos populations, mais il me serait difficile d'en tracer le tableau, et d'ailleurs pourrait-on en Europe ajouter foi à tant d'atrocités, après avoir appris que Nicolas a publié une amnistie ? L'amnistie était pour l'Europe, non pour nous. Pour nous, il y a des décrets aussi cruels qu'est leur exécution. Le peuple, pour éviter le recrutement en masse, dont le but est de transplanter toute la population mâle aux frontières de la Perse, se disperse dans les bois, se venge sur les soldats moscovites chaque fois qu'il le peut, et se sauve en Gallicie et dans le grand-duché de Posen, renonçant à la terre qui lui porte tant de malheurs. J'ai vu près de Bilsk, en Gallicie, des bandes nombreuses de transfuges qui criaient : *En France ! En France !* Mais, hélas ! tous ces malheureux seront livrés aux autorités russes ! On a déjà déporté en Russie, du royaume, plus de 30,000 hommes capables de porter les armes, et on évalue le nombre des hommes déportés des gouvernemens polonais jusqu'à 100,000.

« Vous étiez informé de la déportation des enfans ; cette opération se continue, et on en commence une autre : on emmène par force en Sibirie les femmes pauvres ; les soldats qui les escortent les maltraitent, et se livrent à leur égard à toutes les violences.

« ... On se suicide partout, on se tue, on s'empoisonne réciproquement, pour éviter une souffrance longue en Sibirie, pour ne point survivre à des actes de barbarie, ou se voir enlever ses enfans. Une guerre ouverte est déclaré contre un peuple désarmé, et les vainqueurs épuisent tous les moyens pour la continuer, malgré la résignation que leurs adversaires ont à leur sort malheureux...

« Un citoyen très-riche, le comte Joseph Moszezenski, élevé à Paris, qui, pendant la guerre de Pologne, résidait en France, et après son retour en Volhynie, restait tranquille dans ses biens, reçut un jour une visite inattendue du gouverneur de cette province ; étonné d'une telle complaisance, il le reçut le mieux possible, mais quelques momens après, le gouverneur lui demanda s'il n'a pas envie de faire un voyage ; il lui répondit que depuis peu de temps de retour de l'étranger, il voudrait arranger ses affaires et habiter ses biens pour les mieux administrer. Alors le gouverneur lui dit : Vous souhaitez d'entreprendre un voyage dans le Nord. Le comte comprend de quoi il s'agit, et demande au gouverneur cette grâce au moins qu'il lui permette de faire ce voyage dans son équipage et à ses propres frais ; mais dans le même moment, il aperçoit une *kibitka* (voiture dans laquelle on fait le voyage pour la Sibirie), et il a à peine le temps de dire les derniers adieux à sa femme, à ses enfans.

« Un autre habitant de la Volhynie envoya de l'argent à son frère,

émigré, qui habitait Dresde ; l'autorité en eut connaissance, et le malheureux a été emmené à Tomsk, en Sibirie, pour avoir secouru son frère. »

ALLEMAGNE.

Deux-Ponts, 18 août. — Les 200 cheveu-légers de Deux-Ponts ont été repoussés trois fois par les habitans d'Ixheim, qui n'étaient armés que de bâtons. A la quatrième reprise, les assaillans furent repoussés tout à fait. Comme rien n'avait justifié ce guet à pens, M. le procureur d'état aurait dû poursuivre d'office les auteurs de cet attentat sur des hommes qui se livraient à des plaisirs paisibles. Mais il n'en fit rien. Un des blessés s'adressa donc au colonel du régiment. Dans sa plainte il laissa échapper cette phrase : « Vos hommes tombèrent comme des bandits sur nous. — Je ne commande pas de bandits, répondit le colonel, et je ne veux rien avoir à faire avec des perturbateurs ; sortez ! » Le lendemain, le plaignant reçut une assignation à comparaître pour s'être servi d'expressions injurieuses envers le colonel.

Dix-huit soldats ont été blessés dans l'affaire d'Ixheim. C'est la première fois que le sang a coulé dans la Bavière rhénane. L'indignation est arrivée au dernier degré. Les cheveu légers ont été consignés dans leurs casernes. Cette mesure n'empêchera probablement point des conflits sérieux entre les militaires et les bourgeois, qui sont tous armés. Leur patience a d'ailleurs déjà été épuisée par les exactions de M. Molitor, qui emprisonne tous les citoyens dont les ennemis personnels ont accès auprès de lui, et qui savent gagner sa faveur avec des dons.

PORTUGAL.

LISBONNE, 11 août. — (Correspondance particulière.) — Que l'argent vienne du gouvernement ou du clergé espagnol, ce qu'il y a de certain c'est que don Miguel a reçu tout récemment un envoi de 120,000 piastres fortes (600,000 fr.). Le comte Montealegre, ministre d'Espagne dans notre capitale, joue un grand rôle auprès de don Miguel, dont il est le principal conseiller, d'après les instructions qu'il reçoit de sa cour. Ce ministre expédie tous les jours des courriers à son gouvernement, et c'est par son entremise qu'une correspondance existe entre don Miguel et son oncle, ainsi qu'avec les deux sœurs que le premier a à la cour d'Espagne. Le 7 du courant, dont Miguel écrivait à l'aînée de ses deux sœurs la lettre suivante, dont la copie, assure-t-on, a été fournie par une personne qui est initiée au secret du cabinet particulier de ce prince.

« Ma chère sœur, je partage avec nos amis les inquiétudes dont tu me parles dans ta dernière lettre, cependant il faut espérer que ce coup de main n'aura pas lieu, ce serait une tache d'opprobre et d'infamie, une perfidie qui crierait vengeance ; je suis persuadé qu'avant de l'entreprendre on y pe sera deux fois. Au surplus, ils sont surveillés de près, ils ne pourront rien tenter à l'improviste. Il faut aussi leur rendre cette justice, que jusqu'à présent ils ont agi avec beaucoup de circonspection et de prudence ; nous devons agir de même, car leur défense d'abord ces côtes ce serait rompre en visière. La moindre opposition pourrait être funeste, et d'après la tournure des affaires peut-être ne désirent-ils que de pouvoir s'armer d'un pareil prétexte. C'est par l'exacte exécution du plan qui a été si sagement tracé, c'est en y apportant toutefois quelques modifications d'après les circonstances imprévues, c'est enfin en saisissant à propos toutes les occasions de profiter jusque de leurs moindres fautes, que nous devons espérer de parvenir à bout.

« Je pense, comme toi, que c'est l'activité déployée avec tant de bonheur dans cette crise qui a produit l'enthousiasme et le bon esprit dont les troupes sont animées ; les instructions et les avis du comte m'ont été extrêmement utiles. Je suis aussi redevable au bon prélat du zèle que le clergé déploie ; ce dernier a prêché d'exemple : il a su montrer du doigt la plaie et l'unique remède, ses paroles ont porté leur fruit.

« Jusqu'à présent tout marche aussi favorablement qu'on pourrait le désirer ; tu peux en informer nos amis et leur assurer que le problème est à demi résolu. J'ose me flatter que prochainement j'aurai à l'annoncer des nouvelles beaucoup plus décisives. En attendant, conserve-moi ton affection, et crois que je t'aime de tout mon cœur.

« MICHEL. »

ESPAGNE.

MADRID, 16 août. — Voici ce que notre *Gazette* d'aujourd'hui publie sur les affaires du Portugal :

« Les nouvelles reçues de Lamego, du 9 courant, rapportent un nouvel échec que les troupes de don Pedro ont éprouvé. Celles-ci osèrent attaquer la 2^e division de l'armée royale, commandée par le général Povoas le 7 courant en traversant le Douro près Villanova ; mais elles furent non seulement repoussées mais encore poursuivies depuis Soto-Rodondo, où l'affaire s'engagea, jusqu'aux faubourgs de la susdite ville, en laissant

au pouvoir des vainqueurs un obusier, un canon et plus de 200 prisonniers, et sur le champ de bataille plusieurs morts et blessés, dont la plupart avaient succombé aux vigoureuses charges de cavalerie.

« Cet événement a été confirmé par les dépêches télégraphiques transmises au gouvernement du roi don Miguel I^{er} dans la journée du 7, et qui ont été expédiées à Madrid le 8. »

Après un éloge emphatique des troupes de don Mignel et un tableau fort sombre de l'état de découragement où sont tombés les expéditionnaires, la *Gazette* termine ainsi :

« Un grand nombre de pièces de siège s'approchent des murs de Porto, qui se trouvent entourés par les troupes royales. Enfin, tout le monde s'accorde à dire que les troupes royales attendent avec impatience le signal de l'attaque, et personne ne doute qu'elles ne se rendent bientôt maîtresses de la ville, ce qui terminera la lutte. »

ANGLETERRE.

LONDRES, 25 août. — Le *Standard* donne les détails suivans sur le procès de Denis Collins, accusé d'attentat contre la personne de S. M. à Ascot-Heat. Il n'a rien transpiré de plus que ce que le public savait déjà. Ce misérable a été très habilement défendu, principalement sur le chef de démeure, par MM. Swabey et Carrington. Le procureur-général a dit qu'à tout événement, il était probable qu'aucune conséquence extrême ne suivrait le verdict du jury; en d'autres termes, qu'il avait été résolu que le prisonnier ne serait pas puni de mort, quoique convaincu. M. Bosanquet, président des assises fit le résumé des débats.

Le jury, après dix minutes de délibération, rendit son verdict qui acquittait le prévenu de tout dessein contre la vie du roi, mais qui le déclarait coupable d'avoir eu le dessein de faire à S. M. une blessure corporelle. Le juge prononça une sentence de mort, de décapitation et d'écartèlement; après quoi le condamné fut reconduit dans son cachot, pour y jouir sans doute, s'il n'est pas privé de raison, d'une meilleure nuit qu'il n'en a passé depuis long-temps. D'après l'assurance donnée par le procureur-général, il est impossible qu'il puisse craindre le supplice; et de quelque manière qu'il dispose de sa personne, il se trouvera toujours dans une situation moins pénible que celle dont son crime est venu le tirer.

Le roi a fait surseoir à l'exécution de la sentence. On apprend que la peine de mort sera commuée en celle d'une détention pour la vie.

— M. de Flahaut, nouvellement arrivé de France en mission, a travaillé hier avec M. Durand de Mareuil.

FRANCE.

PARIS, 26 août.

Il y a eu ce matin manœuvre d'infanterie de quatre bataillons de la garnison, sur l'emplacement de l'ancien Tivoli. M. le duc d'Orléans et M. le duc de Nemours ont fait manœuvrer les troupes en présence de M. le lieutenant-général Pajol et de plusieurs autres officiers-généraux.

Au moment où LL. AA. RR. revenaient aux Tuileries, le cheval de M. le duc de Nemours s'est abattu rue de l'Arcade. La jambe du prince s'est trouvée engagée sous le cheval, et il eût pu en résulter de graves accidens; mais heureusement le coude-pied a seul éprouvé une contusion qui n'aura pas de suite fâcheuse.

M. le duc de Nemours a été transporté dans une maison voisine, où les soins les plus empressés lui ont été prodigués. Les personnes que cet accident avait réunies en assez grand nombre sur ce point, ont témoigné de la manière la plus touchante leur vive sollicitude pour la personne de S. A. R. (*Moniteur.*)

— Plusieurs projets de loi qui se rattachent au système des douanes sont, à ce qu'on assure, élaborés en ce moment au ministère du commerce. On parle entre autres d'un tarif pour Alger et nos possessions d'Afrique. (*Journal du Commerce.*)

— Un courrier est parti hier du ministère des affaires étrangères pour Vienne.

— Le *Courrier de l'Europe* du 24 août, la *Tribune* du 25, les numéros des 24, 25 et 26 courant de la *Gazette de France* ont été saisis.

— On écrit de Nantes, 14 août : Le bataillon des polonais réfugiés, qui va être organisé à l'île d'Aix, sera composé en entier des hommes de cette nation, officiers, sous-officiers et soldats, et recevra la dénomination de *Bataillon polonais*.

— Des troubles ont éclaté à Montpellier, le dimanche, 19 de ce mois, à l'occasion d'un bal que la société carliste de la Muette avait reçu l'autorisation de donner. Dès la veille des attroupemens avaient engagé l'autorité à prendre des précautions, ce qui n'empêcha pas de nouveaux attroupemens de se former vers 10 heures du soir; des pierres furent lancées contre les troupes, qui se virent obligées de croiser plusieurs fois la baïonnette. Enfin, l'autorité, pour mettre fin au désordre, ordonna à minuit la clôture du bal. Heureusement aucun conflit n'a eu lieu à la sortie, et la foule se dissipa peu à peu.

— Hier, à une heure du matin, après le prononcé del'arrêt de la cour d'assises, qui a condamné à la peine de mort le jeune Lepage, déclaré coupable d'un attentat dont le but était d'exciter les citoyens à s'armer les uns contre les autres, une longue et vive agitation se manifeste sur le banc des jurés; ils s'entrelient avec chaleur et paraissent vivement émus, et surtout profondément étonnés; enfin ils se réunissent à la cour dans la chambre du conseil; là leur étonnement et leur douleur éclatent hautement. Nous ne voulions pas, dit l'un d'eux, condamner ce jeune homme à mort; six mois, un an de prison, c'était assez pour avoir soulevé quelques pavés.

L'un des jurés est agité à un tel point qu'il est soudainement atteint d'une hémorrhagie, et montrant alors à la cour le sang qui coule en

abondance : « Voyez, dit-il, l'affreuse révolution que cette condamnation a produite sur moi ! »

Enfin nous apprenons que les jurés ont signé un recours en grâce en faveur de Lepage, et qu'ils l'ont motivé principalement sur ce que leur intention n'était que de placer l'accusé sous le poids d'une condamnation correctionnelle. (*Gazette des tribunaux.*)

BELGIQUE.

BRUXELLES, 28 août.

A l'occasion de son mariage, S. M. a accédé remise ou commutation de peine à 213 condamnés; parmi ceux qui ont obtenu une entière libération se trouve l'ex-colonel Borremans, le seul condamné pour cause politique, qui se trouvait en état de détention. Le très-petit nombre des autres condamnés de même catégorie ne peuvent, à cause de leur état de contumaces, selon le principe généralement admis par les jurisconsultes, être l'objet d'une disposition de grâce.

— Hier, à l'arrivée de dépêches venant de Londres, sir Adair, ambassadeur d'Angleterre et M. Latour-Maubourg, ministre de France, se sont réunis chez M. le ministre des affaires étrangères avec lequel ils ont eu une longue conférence.

— M. le général Evain, ministre de la guerre, est de retour depuis hier du voyage qu'il a fait à Anvers.

— M. le comte de Latour-Maubourg, ministre de France à Bruxelles est parti hier à 5 heures de l'après-midi pour Anvers; M. Chaudron, un de ses secrétaires l'accompagnait.

— Une députation de la ville de Courtrai, composée de MM. Goethals, bourgmestre, Verduynde-Bruneel et Resynaert-Beernaert, a été reçue en audience particulière par L. M. le 26 août.

— Au sortir de l'audience que M. le baron de Loë, ambassadeur à Vienne, a eue de l'empereur d'Autriche, il a été admis ainsi que M. de Lalaing à présenter ses hommages à S. M. l'impératrice, aux archiducs et à S. A. R. le prince de Salerne.

Le même jour, M. le baron de Loë a eu l'honneur d'être reçu par L. M. le roi et la reine de Hongrie.

— M. Tilmont, accompagné de MM. Morage et Ruelens, viennent d'effectuer dans la partie de la commune de Molenbeke-St-Jean, située hors la porte de Læcken, en faveur de l'hospice des vieillards de ladite commune, une collecte qui a produit 150 florins des Pays-Bas.

CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 26 août, à 9 heures du matin, au 27 août, à la même heure, 44 nouveaux cas, 27 décès.

(On remarquera une différence entre les chiffres du bulletin du choléra de Bruxelles donné hier et celui que nous publions ici; elle provient de ce qu'il n'avait été fait mention hier que de ce qui s'était passé à l'hôpital de l'Industrie.)

Depuis deux jours la maladie diminue d'intensité, et les personnes atteintes se guérissent plus facilement.

Ixelles, du 25 au 27. — 1 cas nouveau, 4 décès.

Schaerbeek 27. — 3 cas nouveaux, aucun décès, 5 guérisons.

Hal, 26. — 17 cas nouveaux, 8 décès.

Louvain, 26. — Aucun cas nouveau, un décès.

Gand, 26 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 16 décès, 10 nouveaux cas, 19 en traitement, 17 convalescens, 4 guéris.

Termonde, 26. — 5 cas nouveaux, un décès.

Alost, 26. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

Anvers, du 25 au 27. — 25 nouveaux cas, 9 décès, 8 guéris.

Malines, 26. — Ni cas nouveau, ni décès.

Lierre, 25. — Ni cas nouveau, ni décès.

Mons, 26. — 4 cas nouveaux, 2 décès.

Tournay, 26. — 6 cas nouveaux, 6 décès.

NAMUR, 29 août.

On mande d'Anvers, le 27 août :

Le 1^{er} bataillon du 5^e régiment de ligne est parti ce matin à 5 heures pour aller prendre ses cantonnemens sur la rive gauche de l'Escaut. Le 2^e bataillon du 6^e régiment de ligne a été relevé par le susdit bataillon et est arrivé en cette ville pour y tenir garnison.

— On écrit de Hasselt, 25 août : Aujourd'hui a eu lieu ici une superbe parade, en l'honneur de la fête de notre jeune reine. On admirait la belle tenue des troupes, et la précision de leurs évolutions. Pendant le défilé, la musique du 11^e régiment de ligne jouait des airs patriotiques.

— Dernièrement une fille avait été tuée à Deynse d'un coup d'une aile de moulin; un semblable malheur vient d'arriver le 20 de ce mois à Menin à un enfant âgé de 4 ans.

— A l'occasion de la fête patronale de la Reine des Belges on a lancé à Blankenberg un bateau pêcheur nouvellement construit, auquel on a donné le nom de *Louise d'Orléans*.

— Le *Journal de Luxembourg* contient la publication suivante, dont le contenu avait déjà été rapporté en substance :

Le général-major, président de la commission du gouvernement général du grand-duché, porte à la connaissance des autorités, fonctionnaires publics, employés et agens quelconques du gouvernement, que S. M. le roi grand-duc, considérant que les deux langues, allemande et française, pouvaient être également regardées comme langues nationales du Grand-Duché, selon la partie de territoire où l'une ou l'autre de ces langues est particulièrement en usage, a statué :

1^o Que dorénavant il sera libre aux habitans de s'adresser dans celle des deux langues qu'ils préfèrent aux administrations, magistrats, fon-

tionnaires et agens publics quelconques, lesquels devront traiter leurs affaires dans la langue dont ils se seront servis.

2° Que les notaires seront obligés d'instrumenter dans celle des mêmes langues qui leur sera indiquée par les parties.

3° Enfin, que les autorités du Grand Duché qui sont dans le cas d'avoir des relations avec les autorités de la sérénissime confédération germanique, devront employer la langue allemande.

Les autorités, fonctionnaires publics, employés et agens quelconques du gouvernement, sont invités à se conformer aux intentions de S. M.

Il est de plus à observer qu'à l'avenir, lorsque Sa Majesté trouvera bon de dispenser un candidat de l'obligation de se procurer le grade de docteur à une université, sous condition de subir un examen rigoureux, cet examen devra en même temps fournir la preuve que le candidat a l'habitude de parler et d'écrire les deux langues nationales, et que, lorsque les autorités seront consultées sur l'admission d'un tel candidat à l'examen, leur avis devra s'étendre aux propositions jugées nécessaires pour faire ressortir ladite preuve. Luxembourg, le 14 juin 1832.

Le général-major, président de la commission du gouvernement-général du Grand-Duché, DE GOEDECKE.

— M. de Cormenin vient de publier à Paris un écrit remarquable, intitulé : *Bilan du 13 mars*. C'est un acte d'accusation énergique à charge du ministère français.

— On écrit de Francfort :

Le traité que l'Angleterre a conclu avec la ville de Francfort a donné lieu, il y a quelques jours, à une étrange aventure. Une paysanne avait trouvé une très-belle feuille de papier aux environs de la ville, elle l'apporta chez le bourgmestre, M. Thomas, et il se trouva que la feuille n'était rien moins qu'une partie de l'original du traité. Une enquête a aussitôt prouvé qu'une infidélité avait eu lieu de la part d'un secrétaire.

— On écrit de La Haye, 24 août : Le roi est attendu ici pour demain.

— On mande de Bréda, 24 : Hier soir à 9 heures, est passé ici un courrier de la légation anglaise à Bruxelles, allant à La Haye.

Ce matin un autre courrier venant de La Haye et se rendant à Bruxelles a également traversé nos murs.

D'après ce dernier, peu avant son départ, il venait d'arriver à La Haye un courrier avec des dépêches de la cour de Saint-Petersbourg.

— Les habitans de la Bavière rhénane, qui ont dernièrement protesté énergiquement contre les décrets de la diète, viennent d'adresser un appel aux habitans de Nassau, pour les inviter à refuser les impôts aussi long-temps que le duc de Nassau violerait la constitution du pays.

— Un fils de Lucien Bonaparte, qui se rendait en Grèce sur un navire de commerce, vient de périr d'une manière malheureuse. Ce jeune homme paraissait content et n'avait aucun motif de mettre fin à ses jours ; cependant on l'a trouvé mort d'un coup de pistolet dans la chambre du capitaine, où il était seul. On ignore si cet événement est la suite d'un accident ou d'un suicide.

Le capitaine avait fait déposer le corps dans une barrique d'eau-de-vie, et à son arrivée à Navarin, les derniers devoirs lui ont été rendus avec tous les honneurs dus à son rang et au nom qu'il portait.

— En février dernier, Joseph Bonaparte adressa au gouvernement anglais une note par laquelle il annonçait son désir de faire un voyage en Europe pour plusieurs raisons relatives à la situation de sa famille et à quelques affaires privées, et demandait l'opinion de ce gouvernement sur son projet. Il reçut de lord Grey une lettre renfermant non seulement l'entier acquiescement du ministère anglais à ce voyage, mais encore les témoignages des sentimens les plus affectueux pour lui, en lui promettant tout ce qui serait au pouvoir de lord Grey pour lui rendre ce voyage agréable et utile. (*Morning Herald.*)

— On lit dans le *Courrier Lorrain* :

« Beaucoup de journaux ont répété un article railleur de l'*Ami de la Religion* sur le retour prochain de M. de Lamennais et sur une condamnation, au moins indirecte, qui aurait eu lieu de ses principes. Il y a pourtant moins de raison que jamais d'emboucher contre le grand homme les trompettes de la victoire. Après avoir suffisamment éclairci à Rome l'exposé de son système et répondu aux questions des commissions chargées d'étudier la matière, après avoir vu de ses yeux commencer l'examen qu'il avait provoqué et qui durera peut-être des années. M. de Lamennais n'avait plus rien à faire dans la capitale du monde chrétien. Il revient effectivement en France sur le conseil du P. Ventura, général des Théatins, aujourd'hui redevenu son admirateur et son ami, et sur les avis bienveillans de plusieurs cardinaux qui l'ont eux-mêmes engagé à ne pas garder plus long-temps le silence, et à reprendre, dès-à-présent, au moins une partie de ses travaux. Il va donc recommencer bientôt, nous ne savons encore dans quelle sphère ni sous quelle forme.

« Personne ne désirerait plus ardemment que lui une décision romaine, qui prononçât sur les questions controversées, afin qu'il pût abandonner promptement les points jugés blâmables et soutenir désormais les autres avec pleine connaissance de cause. Mais on n'en est point arrivé là, et toutes les opinions restent libres à l'égard des doctrines mennésiennes, lesquelles n'ont été, jusqu'à présent, de la part du Saint-Siège, l'objet d'aucune condamnation, directe ou indirecte. Il faut avoir des yeux de lynx pour en apercevoir une dans les recommandations pacifiques sagement adressées par le Souverain-Pontife aux évêques de Pologne après le triomphe définitif des armées russes, afin d'engager le clergé polonais à se résigner aux événemens accomplis et à tâcher de rendre moins amers, par une patience chrétienne, des malheurs qu'on a laissés s'opérer sans remèdes la torpeur de notre gouvernement. Ce bref, tout-à-fait particulier à un seul pays, ne serait pas devenu nécessaire si, mieux en forces sur la Baltique que sur l'Adriatique, et plus menaçante vers le Danube et vers le Rhin que vers le Tage et vers le Tibre, la France avait su prendre en Europe l'attitude qui lui convient

au lieu de se montrer, selon l'expression de Sancho, *fière devant les humbles et humble devant les fiers.*

« M. de Lamennais, qui plane de si haut sur les petites combinaisons et les petites misères du présent ; lui qui disait dernièrement dans une lettre à l'amitié, *qu'il suivait jusqu'à mille lieues, au besoin, le soupçon de se voir mêlé à aucune intrigue*, n'a pas voulu, de peur du moindre contact avec les partis, rentrer chez lui par le midi de la France. Evitant Modène, le Piémont et la Provence, il a pris, au sortir de Rome, la route de Venise et d'Allemagne ; il atteindra la frontière à Strasbourg, et c'est en traversant nos provinces modérées, si connues par leur patriotisme raisonnable, qu'il ira rejoindre le studieux asyle où l'attendent, avec un désir impatient, les hommes d'élite qu'affligeait depuis neuf mois son absence. »

LE CHOLÉRA ET LE PÉLERINAGE DE HAL.

Tout le monde sait qu'il existe à Namur une confrérie, dont les membres vont en foule et tous les ans, vers la fin d'août, en pèlerinage à Hal, pour invoquer la protection de la Ste Vierge, honorée là d'une manière toute particulière. La conscience de notre faiblesse, la certitude de la bonté et de la puissance de Marie, les preuves innombrables qu'elle nous a données de sa tendre sollicitude pour ceux qui lui sont fidèles et pieux, expliquent suffisamment le religieux empressement de toute notre population à se rendre en pèlerinage à Hal, où la Mère de Dieu a tant de fois manifesté la puissante efficacité de son intercession en faveur de ceux qu'une *foi vraie, vive et pure*, pure surtout, amène à cette solennité... *Multi vocati...*

C'est après-demain que devait avoir lieu le départ des confrères ; mais une sage et prudente décision des chefs de la confrérie, qui défend, pour cette année, ce voyage en masse, a été prise et annoncée dans chaque paroisse de cette ville.

Le choléra, ce fléau que rien n'arrête et qui tue sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de rang, exerce depuis quinze jours d'horribles ravages à Hal même. Cette petite ville, proportion gardée, est depuis 15 jours plus flagellée que ne l'est Bruxelles et que ne l'a été Paris. Il est donc bien de ne point aller à Hal cette année-ci. — Deux malheurs sont à redouter pour l'imprudent qui s'y rendrait : d'abord il peut être atteint de l'épidémie et payer de sa vie sa témérité, ensuite il peut rapporter dans sa ville, sa maison, à ses amis, à sa famille le germe destructeur qu'une dévotion mal entendue l'aura engagé à braver.

Loin de nous la pensée d'inspirer à nos concitoyens des inquiétudes vaines et une terreur prématurée ! Mais, cependant, n'est-ce pas un devoir de leur dire de ne pas s'endormir dans une sécurité trompeuse ? Il y a quinze jours, Hal était, comme Namur, exempt du choléra ; maintenant Hal est décimé.....

Nous l'avons dit souvent : prenons nos précautions ; on n'en pourrait trop prendre. Mais les avons-nous prises toutes, et si le fléau nous arrivait aujourd'hui, serions-nous prêts ? Qu'a-t-on fait ? Que fait-on ? Quels secours a-t-on donnés à la classe indigente ? Où en sont les souscriptions en faveur des nécessiteux ?... Partout le riche se cotise pour venir aux secours du pauvre. Parmi tant d'autres, nous citerons la petite ville d'Arlon, où une collecte a en moins de trois jours produit 3000 florins : Namur restera-t-il loin d'Arlon ? H. L.

La *Vie du duc de Reichstadt*, qu'on vient de publier à Paris, contient une foule de particularités intéressantes dont voici quelques extraits :

Le duc de Reichstadt connaissait depuis long-temps son origine. Il avait reçu cette connaissance comme nous recevons celle de nos parens, aussi complète, aussi vite.

Lorsque le jeune prince eut acquis les premiers élémens des langues, l'étude des mathématiques remplit la grande partie de son temps. Sa sagacité naturelle saisit promptement leur esprit et leurs rapports généraux. Il était même intéressant à entendre. Dans ces commencemens du travail des hautes études, des indolences subites dont il ne pouvait facilement triompher, cette lassitude des personnes douées d'une organisation frêle, venaient le surprendre ; d'autres fois, soit que le mal cédât à une nature jeune, soit que le jeune duc en fût distraité par ses impressions, son travail était fait avec la plus ardente application et une grande netteté. — Dans ces instans, sa clairvoyance étonnait ses professeurs. — Il avait acquis à cet âge de 15 ans, les notions qui constituent chez nous les études classiques. — Le duc de Reichstadt savait plusieurs langues. Il parlait l'allemand et surtout le français comme on le parle dans la meilleure société. La langue polonaise lui était aussi familière que le français, et il s'y exprimait avec plaisir.

En hiver et au printemps, on le rencontrait journellement dans les rues de Vienne ou aux réceptions du soir à la cour. Dans les promenades du Prater, il conduisait lui-même son cabriolet ; il montait très-bien à cheval et aimait beaucoup cet exercice, quoiqu'il parût le fatiguer. Dans l'aristocratique société de Vienne on citait des réparties aimables et des mots spirituels de ce jeune homme. Ses traits, dans l'expression d'une première joie, offraient d'abord une grande candeur ; et lorsque ce sentiment s'y était effacé, cette expression était remplacée par je ne sais quoi de soucieux, de grave, de douloureusement imposant, qui annonçait de la souffrance, de la réflexion et le retour d'une pensée triste et fixe ; il aimait les jeunes archiducs et en était aimé. Le vieil empereur avait pour lui des soins paternels, et ce jeune homme les lui payait par beaucoup d'affection et de déférence. Les personnes qui vivent auprès de ces princes ont remarqué souvent que la vie du vieil empereur, qui a dans ses mœurs et dans ses goûts la plus belle simplicité, était, de la part du fils de Napoléon, l'objet d'une attention aussi exacte que religieuse. Il assistait souvent à ces audiences du matin que François II accorde au peuple de Vienne ; mais cet art d'administrer la justice avec une bonté paternelle qu'il venait étudier, devait être stérile en lui : la mort devait

se jouer de cette réunion de connaissances rares, d'aptitudes généreuses et fécondes dans ce jeune prince!

C'est à Schönbrunn, dans ce palais où son père descendit deux fois maître de l'Autriche battue et de l'Europe, qu'il passait les beaux jours de l'année auprès d'une partie de sa famille. Sa mère l'a rarement habité et peu de temps; elle retournait en Italie. Le jeune prince y continuait ses études et s'y occupait du jardinage. C'est le goût naturel et vif des princes autrichiens. — Il cultivait la une portion du clos bêche par les mains qui gouvernent la monarchie, et, bien qu'il s'y fut attaché avec cette vivacité de passion que ressentent particulièrement les personnes débiles, sa culture n'avait pas pour objet des plantes uniques, mais de simples et de bons légumes, quelques roses et quelques fruits. Cette occupation lui offrait, avec ses courses à cheval, ses plaisirs les plus vifs.

Un ami qui a traversé ses appartemens un matin qu'il était à la promenade, n'y a trouvé qu'un ameublement antique et simple. Sa chambre à coucher était spacieuse et haute, il n'y a vu que quelques meubles. Une grande table était là, chargée de cartes détachées sur lesquelles le prince venait de faire des recherches; un amas de notes et de traits au crayon l'indiquaient. Il a remarqué, dans quelques rayons ouverts de la bibliothèque, divers volumes remplis de notes volantes. Il a lu les titres des *histoires de Charles-Quint*, par Roberston, celle de Gibbon, le volume de la *Grandeur des Romains* de Montesquieu. Les murs de cette demeure du fils du grand César n'étaient point ornés de tableaux, ces décorations accoutumées des palais allemands. Il a vu seulement auprès de son lit quelques gravures, plusieurs cravaches fines et des éperons luisans.

Une de ces estampes représente Bonaparte, premier consul, se promenant, une main placée dans son gilet, sur la pelouse du château de la Malmaison, d'après un admirable dessin d'Isabey. Ce voyageur a vu sur la cheminée un beau buste de Canova représentant François II. Le jeune prince paraissait s'occuper avec ardeur d'études géographiques. De cet appartement on jouit d'un beau point de vue sur les jardins.

L'archiduc Charles, son oncle et son ami, prince vénérable, le conduisit chaque année, le 5 mai, dans une petite église de Vienne, où un service commémoratif était célébré pour son père. La douleur d'un vieux guerrier et du jeune duc était visible.

VARIÉTÉ.

LES EAUX DE BADE.

Tous les ans, au mois de juillet, la société la plus élégante et la plus noble se donne rendez-vous aux eaux de Bade. La cour de Bavière, celle du grand-duché, viennent régulièrement passer à ces eaux quelques mois de la belle saison. A cette époque, la ville de Bade offre un aspect très-brillant. Il est inutile de dire que le nombre des baigneurs et de ceux qui viennent aux eaux pour y rétablir leur santé est peu considérable, si on le compare à la foule des visiteurs qu'attirent les plaisirs et les divertissemens de toute sorte réunis en ces lieux.

La ville est petite; les maisons ont aussi des proportions fort exigües, mais leur intérieur présente toute la propreté et les agrémens imaginables, et leur extérieur est décoré comme la plupart des auberges de l'Allemagne. A Bade, durant la saison des eaux, toutes les maisons sont converties en auberges. C'est là, comme on pense bien, une source de richesses pour les habitans; aussi ils rivalisent entre eux de prévenances et d'empressement pour offrir aux étrangers l'hospitalité dont ils sont récompensés avec tant de générosité.

Bade est située dans une agreable vallée; les hautes collines qui couronnent cette ville de tous côtés forment un tableau pittoresque et la garantissent de la rigoureuse atmosphère de l'Allemagne. En traversant une plaine située sur la rive gauche du Rhin, un peu avant d'entrer dans Bade, une colonne frappa notre attention. Tous les voyageurs paient leur tribut d'hommages à cet humble monument. J'allais demander ce que signifiait cette colonne, quand en m'approchant davantage je distinguai sur la pierre des caractères à moitié effacés, et je lus le nom de *Turenne*. C'est en cette place que tomba ce héros.

Aussitôt après mon arrivée, la première chose dont je m'occupai fut de me procurer un logement; ce n'était pas chose facile, à cause de la foule des visiteurs. Je ne fus pas peu surpris de voir des barons russes et des chambellans des cours de l'Allemagne se disputer la possession d'appartemens aussi incommodes qu'exigus. Un des charmes particuliers de la vie qu'on mène à Bade est l'égalité qui existe entre tous les visiteurs durant la saison des eaux. Les nobles étrangers, qui forment toujours ici la plus grande partie de la société, oublient les distinctions nationales, et ils deviennent pour un certain temps les citoyens d'une petite république. Dans Bade on ne connaît qu'une seule aristocratie, celle qui est reconnue en tout lieu, l'aristocratie de l'or. Une chose digne de remarque, c'est qu'à l'époque où les états de la confédération du Rhin ne jouissaient pas des formes du gouvernement constitutionnel, Bade était l'asile d'un grand nombre de libéraux illustres de France et d'Angleterre. J'ai vu maintes fois dans cette ville sir Francis Burdett, Benjamin Constant, le prince Eugène Beauharnais, et d'autres personnages non moins distingués. Le gouvernement ne faisait pas la moindre attention à ces étrangers, quoiqu'ils fussent peut-être surveillés par des espions gages de Paris.

Au nombre des individus qu'on voit à Bade, quelques-uns ne sont que des oiseaux de passage, dont le seul but est de consacrer quelques jours aux plaisirs. Ce sont pour la plupart de jeunes seigneurs allemands qui se réunissent à l'heure du dîner autour des tables d'hôtes abondamment pourvues, ensuite ils hantent les salles du trente-un, puis les cafés, les promenades, et la nuit ils vont au bal, aux soirées, vêtus de la façon la plus bizarre et la plus grotesque qui se puisse imaginer. Pendant que les fashionables les plus en renom fraient avec les jeunes chambellans, dont vous reconnaissez la dignité de palais aux deux boutons attachés

sur la basque de l'habit; pendant que les mères dressent des plans magnifiques pour l'établissement de leurs filles; qu'elles ont amenées aux eaux dans l'espérance de leur faire épouser quelque baronnie allemande, ceux pour qui des occupations et des amusemens d'une espèce toute différente ont plus d'attraits furent ces réunions nombreuses et bruyantes, pour goûter les plaisirs qui s'accoutument mieux à leurs goûts. Le magnifique spectacle du soleil levant, et un déjeuner frugal dans une ferme du voisinage; une page de Werther, ou un conte de Zschokke, qu'on lit pendant une excursion matinale dans les champs; une ballade chantée par une nymphe rustique; une walse jouée par ces bandes de musiciens qui viennent de Bade dans cette saison de tous les points de l'Allemagne; une danse bohème, accompagnée d'une chanson tyrolienne: tels sont les amusemens divers qu'on trouve dans ces lieux.

Un soir, comme je me promenais dans les délicieux jardins de la princesse Stéphanie, je vis un individu de bonne mine qui considérait avec une attention particulière un petit chien auquel j'étais attaché et qui m'accompagnait constamment dans mes promenades. — Monsieur, me dit l'inconnu, vous avez là un bien joli petit animal. Auriez-vous la bonté de me le vendre? — Non, monsieur, répondis-je; il n'est pas de somme qui pût me décider à me séparer de cet animal. — J'en suis bien fâché, répliqua cet individu, car j'aurais désiré vivement de l'avoir. A ces mots il siffla, et je vis accourir vers lui cinq ou six chiens qui l'entourèrent en un instant, gambadèrent et se disputèrent les caresses de leur maître. — Vous le voyez, monsieur, je suis un amateur de chiens, et j'aurais voulu que votre chien vint augmenter le nombre de ces animaux. — Encore une fois, monsieur, répondis-je, je ne puis pas m'en séparer. — Eh bien, répartit-il, qu'il n'en soit plus question. A votre accent je vois que vous êtes Anglais. Oserai-je vous demander où vous demeurez? — A Strasbourg, monsieur. — Ah! Strasbourg. Je connais beaucoup Strasbourg. J'y ai demeuré quelque temps; c'est une ville fort agreable. Je n'y amusai beaucoup autrefois, j'y contractai des dettes, et j'y vécut en vrai fou. Mais j'espère réparer toutes mes extravagances.... Monsieur, j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

La personne avec laquelle je m'entretenais ainsi n'était autre que Sa Majesté le roi de Bavière. Voilà un exemple de la familiarité qui règne aux eaux de Bade. (Court-Journal.)

BOURSES.

ANVERS, 27 août.

Emprunt de 12 millions	98 3/4 A	Emprunt romain	79 P
» de 10 millions	99 1/8	Lots	378 1/2
» Rotschild	75 1/4 A	Napolitains	76 1/8 A
Autriche métalliques	89 P	Guebhard	79 1/2 à 5/8
Lots de Pologne	98 1/2 P	Rente perp. espag. à Paris	
Rentes renb. (los-renten)	87 1/2 et 88	» à Amsterdam	51

(Dimanche 26, pas de bourse à Paris.)

AMSTERDAM, 25 août.

Dettes actives 43 11716. Billets de change 16 778. Synd. d'amortissement 73 172. Rente perp. d'Amsterdam 50 15716. Métalliques 85.

VIENNE, 18 août.

Métalliques. — 88 0/10. Act. de la banque 1146.

MARCHÉ DE NAMUR, du 28 août.

Froment, la rasière	10 09 05
Seigle, idem	5 35 32
Avoine, idem	3 03 96
Pommes de terre	1 47 85
Beurre (liv. des P. B.)	0 62 14

ANNONCES

1880. On désire trouver un remplaçant.
S'adresser de suite à l'hôtel de Hollande.



1877. A louer, pour entrer en jouissance le 1^{er} mai 1833, la ferme du château de Pondrôme, canton de Bauraing, contenant environ 120 bonniers de terres labourables et 36 de prairies.

S'adresser, pour connaître les conditions, au château d'Humain, près de Marche-en-Famenne.

1862. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Une rente de 50 florins de Brabant, au capital de mille florins des Pays-Bas; très-bien hypothéquée.

S'adresser au notaire Delvigne.

1849. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

La ferme dite du Try, avec 100 bonniers de terres et prairies y compris 14 bonniers de bois, située à Franc-Waret.

L'acquéreur aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1884. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.